

Fiche outil

Les comptabilités environnementales



Il existe de nombreuses formes de comptabilités environnementales en fonction de l'échelle considérée (macroéconomique, microéconomique), du point de vue adopté (impact de l'environnement sur l'organisation ou inversement) et des objectifs suivis (comptabilités générale, analytique).

Contrairement à la comptabilité générale, dite financière, tournée vers les parties prenantes extérieures à l'entreprise, qui fait l'objet de normes nationales et internationales (IAS/IFRS) et vise à conserver le capital créé par l'Homme (physique et financier), la comptabilité analytique est un outil d'analyse et d'aide à la décision à usage interne conçu par l'entité. Basée sur une nomenclature des charges réparties selon leur nature (et non selon leur destination, comme pour la comptabilité générale), son caractère non obligatoire et ses objectifs tournés vers la gestion de projet et d'activités en font un cadre intéressant pour la comptabilité environnementale.

Plusieurs modèles de comptabilités environnementales co-existent actuellement. Au niveau international, de plus en plus d'entreprises mobilisent le concept de Triple Bottom Line (TBL) ou Triple Bilan et les règles comptables associées, traduction de la notion de développement durable pour l'entreprise, qui, selon ses défenseurs, place sur un pied d'égalité les trois piliers que forment l'économie, le social et l'environnement.

Ces approches sont basées en général sur l'évaluation monétaire d'externalités environnementales le long de la chaîne de production, et donnent lieu à des comptes de résultat environnemental ou EP&L (Environmental Profit and Loss Account). A l'instar du protocole sur les gaz à effet de serre, un protocole sur le capital naturel à destination des entreprises est également en cours de définition au niveau international. D'autres approches, basées sur des principes de soutenabilité forte, existent également, comme la Méthode CARE/TDL (Comptabilité Adaptée au Renouvellement de l'Environnement/Triple Depreciation Line), proposée par J. Richard (2012).

OBJECTIF GÉNÉRAL

Guider la gestion de projets et la prise de décision en interne, et rendre compte en externe des impacts et dépendances sur la biodiversité et les services écosystémiques.

INTÉRÊT POUR L'UTILISATEUR

Optimisation des coûts, création d'opportunités, prévention/gestion des risques.

UTILISATION PRATIQUE DE L'OUTIL

Processus complexe, demandant un investissement de l'ensemble de l'entreprise ainsi qu'une mobilisation importante de données.

PUBLICS CIBLES

Entreprises tous secteurs.

COÛT

Variable en fonction du périmètre et de la précision de la comptabilité choisie et du périmètre de l'entreprise. La collecte de données présente un coût important.

RÉFÉRENCES PRINCIPALES ET CONTACTS

www.naturalcapitalcoalition.org/natural-capital-protocol.html

www.oree.org/3priorites/biodiversite-economie/groupe-de-travail.html

AVANTAGES ET OPPORTUNITÉS

→ Instaurer un dialogue et communiquer avec ses parties prenantes internes ou externes, asseoir un positionnement stratégique améliorant l'image et la réputation, renforcer la résilience des activités des entreprises et anticiper des réglementations futures, comme l'évolution en cours vers un reporting dit intégré.

→ Avoir une vision globale des relations de l'entreprise avec la biodiversité et les services écosystémiques, contrairement aux analyses de cycle de vie ou aux empreintes eau ou carbone.

→ Prendre en compte les impacts environnementaux des entreprises le long de la chaîne de production, et non plus seulement ceux dont elles sont directement responsables.

→ La monétarisation des externalités environnementales mise en avant dans nombre de comptes de résultat environnementaux adoptant le concept de TBL permet de parler le langage de l'entreprise, facilite l'intégration dans les prises de décision et l'identification du rôle du capital naturel dans la performance financière.

→ La méthode CARE/TDL adopte une vision forte de la soutenabilité en conditionnant l'accroissement du capital financier à la préservation du capital naturel, c'est-à-dire en remettant en cause l'unicité de l'objectif de maintien du capital financier de la comptabilité d'entreprise via une obligation d'amortissement des trois types de capitaux.

LIMITES

→ Les comptabilités environnementales basées sur la méthode TBL adoptent un principe de soutenabilité faible. La performance financière de l'entreprise reste l'objectif premier et la performance extra-financière n'est perçue qu'à l'aune de son impact sur le résultat financier. Ces approches ne permettent pas d'éviter la détérioration du capital naturel en cas de conflit avec l'objectif d'accroissement du capital financier.

→ La préservation du capital naturel nécessite de fixer des objectifs écologiquement justifiés et socialement acceptés de la réduction des impacts, objectifs qui sont absents des comptabilités basées sur la méthode TBL.

→ La monétarisation des externalités suppose la substituabilité des différents capitaux entre eux, ce qui n'est pas toujours le cas avec le capital naturel. La vision de la biodiversité adoptée par les approches TBL est souvent uniquement instrumentale.

→ La focalisation sur la chaîne de production minimise l'impact des entreprises elles-mêmes et focalise l'attention sur les fournisseurs.

EN RÉSUMÉ

La mise en place d'une comptabilité environnementale, quelle que soit la forme considérée, constitue un projet complexe pour les entreprises mais permet d'avoir une vision globale et quantifiée des impacts et dépendances des entreprises aux écosystèmes à des fins de gestion interne et de communication externe. L'absence de consensus sur l'approche générale à utiliser et sur les méthodes d'évaluation des externalités en fait, à ce jour, un exercice réservé aux entreprises pionnières, même si, à moyen terme, l'internalisation des coûts des entreprises liés à leurs externalités est appelée à augmenter. Pour faciliter l'analyse et/ou pour aller plus loin, des outils cartographiques comme InVEST (p.46) ou CoSting Nature (p.50) peuvent être mobilisés.

L'utilisation de la comptabilité environnementale par le Groupe Kering

Le Groupe Kering, anciennement Pinault-Printemps-La Redoute, est l'un des leaders mondiaux de l'habillement et des accessoires, spécialisé dans deux segments de marché particulier, le luxe (Gucci, Bottega Veneta, Saint-Laurent) et le sport & lifestyle (Puma, Volcom).

En mai 2015, Kering, avec l'aide de ses marques et du cabinet de conseil PriceWaterHouseCoopers (PwC), a publié son premier Compte de Résultat Environnemental (Environmental Profit and Loss Account ou EP&L), qui fait suite au premier EP&L réalisé pour la marque Puma en 2011. L'EP&L est un outil interne d'aide à la décision permettant d'identifier, de quantifier et de traduire en valeur monétaire les impacts de ses activités sur les ressources naturelles. Cette analyse, qui porte sur les résultats 2013 du Groupe, a été mise en œuvre sur l'ensemble des chaînes d'approvisionnement des marques qui le composent. Plus de 1 000 fournisseurs clés sur cinq continents ont été sondés, depuis l'assemblage des produits jusqu'aux fournisseurs de matières premières. Selon Kering, quantifier et valoriser en termes monétaires tous les impacts environnementaux, en allant bien au-delà de ce qu'impose le reporting environnemental tel qu'il est généralement réalisé à ce jour, permet de construire des compromis entre différents types d'impacts, de localisations et in fine de matières premières et de technologies.

L'EP&L est construit suivant trois étapes principales :

- La quantification de l'empreinte environnementale suivant 6 domaines d'impact composés de 62 indicateurs comprenant différents types d'émissions et d'utilisation des ressources ;
- L'estimation des modifications environnementales susceptibles de résulter de ces émissions ou de ces utilisations de ressources ;
- L'évaluation des effets de ces changements environnementaux sur le bien-être. Ces effets sont évalués en valeur monétaire, de manière à pouvoir comparer plus facilement les impacts entre eux et permettre une plus large appropriation des résultats par les différentes entités du Groupe et en externe.

L'EP&L de Kering permet de croiser six grands groupes d'impacts environnementaux sur 5 niveaux différents (ou Tiers) de la chaîne d'approvisionnement. Concernant les impacts environnementaux, sont pris en compte :

- La pollution de l'air (émissions de polluants comme NOx, SOx, COVs, NH3) ;

- Les émissions de gaz à effet de serre (GES) : CO2, N2O, CH4, CFC) ;
- L'utilisation des sols (destruction et dégradation de différents biomes) ;
- La production de déchets (dangereux et non dangereux) ;
- La consommation d'eau ;
- La pollution de l'eau (métaux lourds, nutriments, composés toxiques).

Au total, en 2013, l'activité des marques du Groupe et de ses fournisseurs ont eu un impact environnemental évalué à un coût à hauteur de 773 millions d'euros (cf Figure 9). 7 % seulement des impacts totaux sont associés aux activités des magasins, des bureaux et des entrepôts (Tier 0). Ce résultat renforce les convictions du Groupe selon lesquelles les entreprises doivent regarder au-delà de leurs activités les plus en aval si elles veulent changer de business model et devenir durables. De fait, les trois-quarts des impacts totaux surviennent au début de la chaîne d'approvisionnement, dont la moitié est associée à la production de matières premières (Tier 4) (voir Figure 10) et un autre quart à leurs premières transformations

	TIER 0 : Magasins, entrepôts et transports	TIER 1 : Assemblage final	TIER 2 : Fabrication des sous éléments	TIER 3 : Transformation des matières premières	TIER 4 : Extraction des matières premières	TOTAL EN MILLIONS
Pollution de l'air						8 % €64,5
Émissions de gaz à effet de serre (GES)						35 % €272,2
Utilisation des sols						27 % €209,9
Production de déchets						5 % €37,0
Consommation d'eau						11 % €83,2
Pollution de l'eau						14 % €106,2
TOTAL :	7 % €56,0	13 % €100,0	4 % €33,70	26 % €197,6	50 % €385,7	100 % €773,0

Figure 9 : Compte de résultat environnemental de Kering.
Source : Kering, 2015.

(Tier 3), notamment le tannage du cuir, l'affinage des métaux et les filatures. Enfin, les Tiers 1 et 2, à savoir la fabrication et l'assemblage des produits, représentent un peu plus de 15% des impacts environnementaux totaux.

En comparaison, PwC estime qu'une entreprise moyenne opérant dans les mêmes industries aurait un impact évalué à 1,1 milliards d'euros, soit une différence d'environ 40% par rapport à Kering. Cette performance est attribuable notamment aux pratiques d'approvisionnement en matières premières propres à Kering ainsi qu'à une concentration de l'activité de fabrication des sous-éléments pour le luxe dans des pays comme la France, la Suisse et l'Italie.

Suite à la production de ces résultats, trois types d'actions ont été mises en place par le Groupe Kering :

► **Développement de procédures internes plus robustes** : des lignes directrices, des politiques et des objectifs quantifiés ont été élaborés pour améliorer le sourcing des matières premières comme les plastiques, le cuir, l'or, la laine, le caoutchouc, le papier, le bois, les peaux précieuses, les diamants et le coton.

► **Mise en place de projets ciblés** : innovation en maroquinerie de luxe pour l'utilisation de cuir tanné sans chrome pour la marque Bottega Veneta, identification de nouvelles sources d'approvisionnement en laine à faible impact environnemental provenant de Patagonie pour la marque Stella McCartney, utilisation de polyester recyclé pour certaines lignes d'habillement de la marque Volcom, démarrage du projet « Cachemire régénéré » pour la marque Gucci, une action visant à transformer les fibres de cachemire provenant de chutes en nouvelles fibres.

► **Partage et communication** : la méthodologie de l'EP&L a été rendue publique par Kering de manière à soutenir le mouvement mondial en faveur d'une comptabilité du capital naturel pour les entreprises et l'élaboration d'un cadre de référence commun, notamment dans le cadre du *Natural Capital Protocol*. Par ailleurs, l'EP&L offre un socle de dialogue pertinent avec les parties prenantes du groupe (investisseurs, agences de notation, gouvernements, ONG, paris du secteur) ainsi qu'avec ses fournisseurs.

Selon Kering, les résultats de l'EP&L ne sont pas liés aux résultats financiers du Groupe, qu'ils soient passés, présents ou futurs, et ne représentent en aucun cas un engagement financier ou des coûts directement supportés. Ces résultats représentent plutôt une manière nouvelle d'estimer le coût sur les sociétés des changements dans l'environnement dus aux activités du Groupe et de l'ensemble de sa chaîne d'approvisionnement. Bien que les entreprises n'aient pas à supporter aujourd'hui les coûts de leurs externalités, Kering pense qu'une entreprise responsable se doit de minimiser son impact sur les ressources naturelles et de trouver les moyens de les valoriser et de les préserver. Les nombreux enseignements que fournit l'EP&L permettent précisément de mieux comprendre et gérer les difficultés d'approvisionnement en matières premières essentielles pour ses produits et pour renforcer la résilience des activités du Groupe. ■

RÉFÉRENCE

Kering, 2015. Compte de Résultat Environnemental de Kering (E P&L). Méthodologie et résultats Groupe 2013.

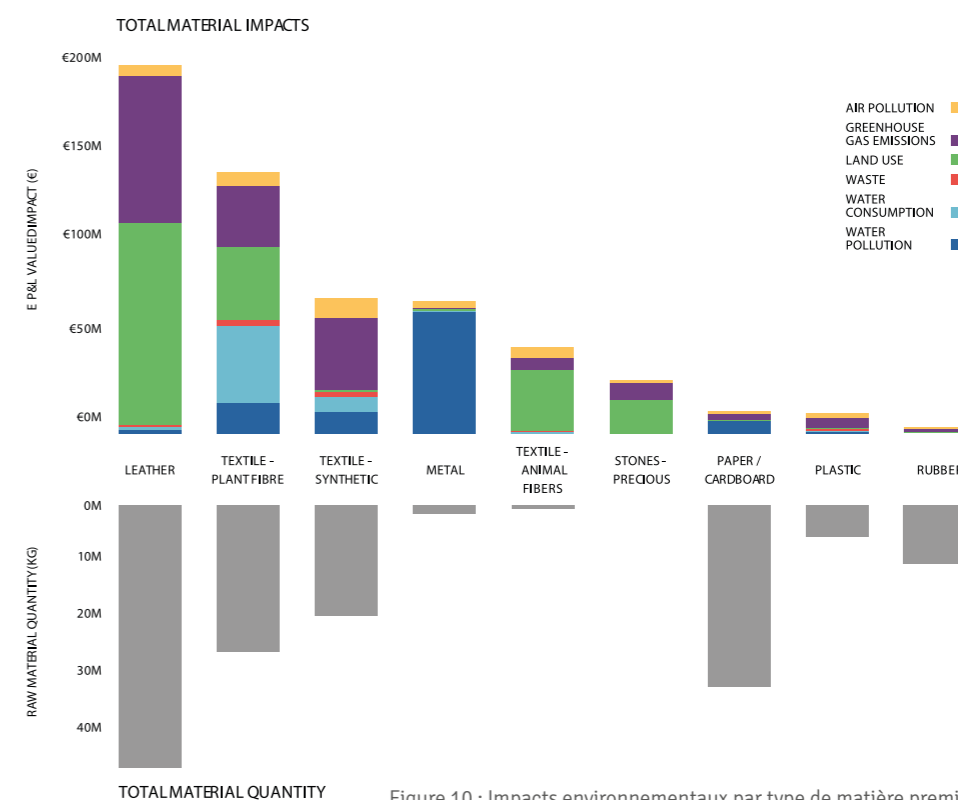


Figure 10 : Impacts environnementaux par type de matière première.
Source : Kering, 2015.